

NOUVELLE-ZELANDE – Importations surveillées

Par Christophe NOISETTE

Publié le 09/08/2002

La Nouvelle-Zélande a décidé de contrôler chaque cargaison de semences importées sur son territoire afin de détecter la présence éventuelle d'OGM. Cette décision a pour but de limiter les risques de contamination (161 tonnes de semences sur 186 importées annuellement viennent des Etats-Unis, et présentent un risque élevé de présence d'OGM). En conséquence, la Nouvelle-Zélande a demandé le 30 août 2002 à la société Pacific Seeds de détruire 30 tonnes de semences de maïs transgénique trouvées dans une cargaison. Malgré les bénéfices économiques escomptés du fait de la réputation d'agriculture sans-ogm de la Nouvelle-Zélande, le parti travailliste néo-zélandais, actuellement au pouvoir, demande à ce que le moratoire sur l'utilisation des OGM agricoles, prévu jusqu'en octobre 2003, soit levé. C'est pour cette raison que le parti Vert a refusé d'entrer dans une coalition avec ce parti.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/nouvelle-zelande-importations-surveillees/